



Avenant N°1
230142
Lot 4

Travaux de requalification de la
RD1006
Carrefour de La Trousse

Version du 11/08/2025

Entre

La Communauté d'agglomération **Grand Chambéry**, domiciliée 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par son vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, Monsieur Michel DYEN dûment habilité

d'une part,

Et

Le groupement **CITEOS/SEB**, titulaire du lot n°4 « Eclairage et Signalisation Lumineuse Tricolore » du marché de travaux de requalification de la RD1006 au carrefour de la Trousse, représenté par Monsieur Sébastien BELLEMIN, dûment mandaté à cet effet,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit

I - Présentation de l'opération

Le marché de travaux consiste à aménager le carrefour et le parc relais de La Trousse sur les communes de La Ravoire et Saint-Alban-Leysse. Le projet prévoit l'aménagement d'un giratoire et ses voies d'accès de façon à fluidifier la circulation sur cet axe majeur. Les espaces publics sont requalifiés de manière qualitative, en créant des espaces paysagers, des espaces piétons et cycles confortables et sécurisés, et en modernisant l'éclairage public. Le projet prévoit également la reconstruction du parc relais avec un pôle d'échange bus, une consigne à vélo de 96 places avec des accès directs aux voies vertes et un parking de 100 places.

Le chantier est décomposé en quatre lots :

- Lot n°1 : Terrassement, Voirie Réseaux Divers et Bordures ;
- Lot n°2 : Revêtements et Signalisation ;
- Lot n°3 : Aménagements paysagers ;
- Lot n°4 : Eclairage et Signalisation Lumineuse Tricolore

Le présent avenant concerne uniquement le lot n° 4 : Eclairage et Signalisation Lumineuse Tricolore.

II - Objet de l'avenant

Le présent avenant au lot n° 4 a pour objet de notifier les modifications intervenues en cours de travaux, de définir les prix nouveaux, de prolonger le délai et de présenter l'économie du marché.

• Modification des travaux :

Au cours du chantier, des adaptations techniques ainsi que des prestations complémentaires ont été demandées à l'entreprise par le maître d'ouvrage sur le périmètre de l'aménagement, notamment:

- Complément de crosses sur les luminaires du pont de La Trousse. Coût = 2 940.00 €HT

Cette adaptation technique représente un coût de 2 940.00 €HT. D'autres quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont pu être revues à la baisse au cours du chantier.

- **Définition de prix nouveaux :**

Ces prix nouveaux sont détaillés comme suit :

N° PRIX	Intitulé	Unité	Prix unitaire € H.T.
PN 1	Fo et Po de crosse + fixation latérale	U	1 470.00 €

- **Prolongation du délai :**

Le délai d'exécution des travaux de 3 semaines est prolongé de 16 jours, notifiés par l'Ordre de Service n°17.

III – Economie du marché

La nouvelle économie du marché 230142 est :

	€ H.T	TVA	€ T.T.C
Marché initial	230 722.35 €	46 144.47 €	276 866.82 €
Avenant 1	-1 998.55 €	-399.71 €	-2 398.26 €
Marché après avenant	228 723.80 €	45 744.76 €	274 468.56 €

Le montant de l'avenant 1 au marché de travaux s'élève à **-1 998.55 €HT** correspondant à une diminution de 0.87% du montant initial.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour **Grand Chambéry**,

Le vice-président chargé des bâtiments,
du patrimoine, des travaux et des voiries

Pour le groupement **CITEOS/SEB**,

Le Chef d'agence